

## Nouveau scandale à La Poste !! Des tonnes d'imprimés Publicitaires détruits faute de moyens !

Après le récent scandale des retards de distribution de plus de 1,2 million de courriers, voilà que des tonnes d'Imprimés Publicitaires (IP) sont tout simplement détruits faute de moyens humains pour les distribuer. Cette semaine, il a fallu 3 camions pour vider le stock d'IP non distribués depuis trois mois dans un centre courrier des Hauts de France qui compte autour de 20 facteurs. Mais ce site n'est hélas pas le seul exemple sur le territoire.

Rappelons que l'activité de la distribution des IP vient de connaître ces derniers mois de profonds bouleversements. Après Médiapost, la mise en liquidation judiciaire de la société MILEE (anciennement appelé aussi ADREXO) a poussé 10 000 salariés sans emploi ni ressource.

Cette situation a positionné le groupe LA POSTE comme l'acteur principal sur l'activité de la distribution de l'imprimé publicitaire, récupérant les contrats de Médiapost et Milee.

Or, la conséquence est l'augmentation directe et significative de l'activité IP dans les organisations de travail, supportée par les postières et postiers. Tout cela, sans anticipation, du fait d'un manque de moyens, humain et matériel, pour garantir la qualité de l'activité et de bonnes conditions de travail des salariés. Cette charge de travail supplémentaire dans les sacs des factrices et facteurs s'est imposée sans discussions ni négociations entraînant une surcharge de travail (avec des tournées toujours plus longues) qui met en danger leur santé. Malgré les alertes répétées de la CGT FAPT et des personnels, les solutions mises en place par la direction, lorsqu'elles existent, sont insuffisantes et ne permettent pas ni de soulager les équipes, ni de rendre un service public de qualité.

Car dans le même temps, La Poste poursuit ses réorganisations dans les services du courrier avec une seule obsession, la réduction des « coûts », entraînant fermetures de sites, suppressions d'emplois et de tournées de facteurs. Fin décembre, en pleine période de forte affluence de colis, La Poste n'a pas hésité à « remercier » des milliers de salariés intérimaires, soit l'équivalent de 20000 agents temps plein.

La Poste a donc voulu une nouvelle fois utiliser cet effet d'aubaine de la « crise » de l'activité des IP pour faire encore plus de profits.

Face à cette réalité, La Poste a dû rembourser 6 millions d'euros aux entreprises lésées. 6 millions d'euros sur lesquels s'assoient les postières et postiers en pleine période de négociations salariales ou encore les usagers alors que le financement des missions du service public postal est en débat dans le cadre du projet de loi de finance à l'assemblée nationale.

Pour la CGT FAPT, il s'agit d'une crise sociale majeure au sein de La Poste, et il est impératif que des mesures concrètes soient prises immédiatement pour améliorer durablement les conditions de travail des postières et postiers. Cela passe notamment par l'ouverture de négociation pour un plan d'embauche d'au moins 10 000 postières et postiers à la distribution et l'acheminement.

La CGT FAPT appelle d'ores et déjà les postières et postiers à s'organiser et à débattre pour construire la mobilisation dans les prochaines semaines.

